



Schweizerische Polyarthritiker-Vereinigung
Association Suisse des Polyarthritiques
Associazione Svizzera dei Poliartritici

Betroffene für Betroffene
Ensemble, l'un pour l'autre
Uniti, l'uno per l'altro

ASP COMPTES ANNUEL 2021



Bilan au 31 décembre 2021 (en francs suisses)

		2021	2020
Actif			
Actif circulant			
Caisse		103.90	103.90
Compte postal		82'718.28	142'756.08
Banque		74'835.77	75'566.78
Titres à court terme	2.1	87'853.04	86'202.33
Trésorerie		245'510.99	304'629.09
Autres créances à court terme	2.2	3'938.00	2'090.00
Comptes de régularisation actif	2.3	3'367.75	16'746.45
		<u>252'816.74</u>	<u>323'465.54</u>
Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	2.4	6'718.76	9'937.81
		<u>6'718.76</u>	<u>9'937.81</u>
Total actif		<u>259'535.50</u>	<u>333'403.35</u>
Passif			
Fonds étrangers à court terme			
Engagements de ventes et de prestations	2.5	13'440.05	8'943.95
Comptes de régularisation passif	2.6	2'980.00	7'302.42
		<u>16'420.05</u>	<u>16'246.37</u>
Capital des fonds (fonds affectés à un but précis)			
Le fonds des cours sur la PR	2.7	6'705.15	6'705.15
Le fonds des groupes régionaux		16'091.35	16'091.35
Le fonds pour l'exercice (Elisabeth Surbeck)		3'736.00	3'736.00
		<u>26'532.50</u>	<u>26'532.50</u>
Capital de l'organisation			
L'actif ASP		81'561.35	81'561.35
Fonds libres		108'000.00	108'000.00
Capital libre généré		27'021.60	101'063.13
		<u>216'582.95</u>	<u>290'624.48</u>
Total Passif		<u>259'535.50</u>	<u>333'403.35</u>



Compte de résultat du 1.1. au 31.12.2021 (en francs suisses)

	2021	2020
Produit		
Dons	22'313.25	19'463.00
Légats	40'234.10	-
Contributions OFSP/OFAS	54'144.07	68'117.00
Produits des collectes de fonds	3 116'691.42	87'580.00
Cotisations des membres	48'475.00	48'700.00
Prestations/Événements	28'455.00	28'775.00
Produits des services	3 76'930.00	77'475.00
Total produit	193'621.42	165'055.00
Charges		
Charges d'exploitation		
Prestations/Événements	78'431.65	81'357.25
Relations publiques/Membres	15'781.97	10'655.95
Charges de personnel (honoraires inclus)	133'600.03	164'475.27
Charges de collecte de fonds	3 10'053.30	-
Charges matérielles	20'788.15	28'718.49
Charges administratifs	6'704.30	7'704.86
Amortissements	2 3'219.05	4'825.04
Total charge	268'578.45	297'736.86
Résultat provisoire	- 74'957.03	- 132'681.86
Résultat financier	915.50	- 1'359.56
Résultat financier	3 915.50	- 1'359.56
Résultat annuel avant variation du capital des -	74'041.53	- 134'041.42
Variation des fonds affectés à un but précis	-	-
Variation des fonds libres	-	-
Résultat annuel avec le résultat des fonds	- 74'041.53	- 134'041.42

**Allocation/prélèvement au/sur le capital
libre généré**

- 74'041.53 - 134'041.42

**Résultat annuel après
allocation/prélèvement**

- -



Tableau de variation du capital 2021 - CHF

	État au 01.01.21	Attribution	Utilisation	État au 31.12.21
Moyens provenant du capital des fonds				
Le fonds des cours sur la PR	6'705.15	-	-	6'705.15
Le fonds des groupes régionaux	16'091.35	-	-	16'091.35
Le fonds pour l'exercice (E. Surbeck)	3'736.00	-	-	3'736.00
Capital des Fonds	26'532.50	-	-	26'532.50
Moyens provenant du financement propre				
L'actif ASP	81'561.35	-	-	81'561.35
Capital libre généré	101'063.13	-	74'041.53	27'021.60
Fonds libres	108'000.00	-	-	108'000.00
Capital de l'organisation	290'624.48	-	74'041.53	216'582.95

Tableau de variation du capital 2020 - CHF

	État au 01.01.20	Attribution	Utilisation	État au 31.12.20
Moyens provenant du capital des fonds				
Le fonds des cours sur la PR	6'705.15	-	-	6'705.15
Le fonds des groupes régionaux	16'091.35	-	-	16'091.35
Le fonds pour l'exercice (E. Surbeck)	3'736.00	-	-	3'736.00
Capital des Fonds	26'532.50	-	-	26'532.50
Moyens provenant du financement propre				
L'actif ASP	81'561.35	-	-	81'561.35
Capital libre généré	235'104.55	-	134'041.42	101'063.13
Fonds libres	108'000.00	-	-	108'000.00
Capital de l'organisation	424'665.90	-	134'041.42	290'624.48



Annexe aux comptes annuels 2021

1. Informations relatives aux principes applicables aux comptes annuels

1.1. Principes de comptabilité et de présentation des comptes

La comptabilité de l'Association Suisse des Polyarthritiques (ASP) est tenue conformément aux dispositions relatives à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes définie dans le Code suisse des obligations, notamment dans l'art. 957 ss, ainsi que selon les normes comptables Swiss GAAP RPC (RPC fondamentales et RPC 21). Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true and fair view).

Si rien d'autre n'est mentionné concernant les différentes positions du bilan ci-après, l'évaluation de celles-ci se fait selon les valeurs nominales à la date du bilan, déduction faite des corrections de valeur éventuellement nécessaires.

La comptabilité est tenue en francs suisses.

1.2. Principes retenus pour la comptabilisation

Titres

Les titres sont inscrits au bilan à leur valeur de marché respective à la date du bilan.

Immobilisations corporelles

Le mobilier est porté au bilan à sa valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements économiques nécessaires. Les amortissements annuels du mobilier s'élèvent en principe à 30% de la valeur comptable résiduelle et à 40% pour le matériel informatique.

Capital de fonds (fonds destinés à des fins déterminées)

Les fonds destinés à des fins déterminées englobent le fonds des groupes régionaux, le fonds des cours sur la PR et le fonds pour l'exercice. La responsabilité de la gestion de ces fonds incombe au Comité.

Capital de l'organisation

La gestion du capital de l'organisation incombe au Comité. Il se compose du patrimoine de l'association ASP, du capital libre acquis et du fonds libre.

Indemnisation des membres des organes dirigeants

Les membres du Comité et les responsables des groupes travaillent tous bénévolement. Les membres du Comité reçoivent un forfait de CHF 300,00 par an, leurs frais de déplacement leur sont remboursés (règlement des remboursements de frais). Les responsables de groupes de toute la Suisse sont, quant à eux, invités à une rencontre annuelle où ils participent à des conférences ou des ateliers. Les frais de déplacement liés à la rencontre des responsables de groupes sont remboursés aux participants sur présentation du reçu. En 2021, les membres du Comité ont fourni 302 heures de bénévolat et les responsables de groupes 2'308 heures (570 et 2'002 l'année précédente), ce qui représente 1.36 équivalent temps plein (1.25 l'année précédente). La rémunération des collaborateurs est conforme aux usages locaux et des salaires du marché, ainsi que de leur formation, de leur performance et de leur expérience. Le Comité prend les décisions concernant l'adaptation des salaires.

2. Explications relatives aux postes du bilan

2.1 Titres

Il s'agit exclusivement de participations à des fonds en francs suisses. L'augmentation de CHF 1'650.71 à CHF 87'853.04 (l'année précédente, diminution de CHF 919.15 à CHF 86'202.33) s'explique par l'évolution positive des cours. Il n'y a pas eu de nouveaux investissements au cours de l'année sous revue ou de l'année précédente.

2.2 Autres créances à court terme

Les créances comprennent des avoirs provenant de cotisations de membres encore ouvertes de CHF 1'850.00, de participations à des cours ouvertes de CHF 75.00 et du paiement ouvert d'un article de CHF 13.00 ainsi que la garantie de loyer.

2.3 Comptes de régularisation actif

Les comptes de régularisation actifs comprennent deux factures payées en 2021 déjà pour l'année suivante.

2.4 Immobilisations corporelles

La valeur comptable du mobilier au 31 décembre 2021 s'élève à CHF 5'292.49 et les amortissements sont de CHF 2'268.20 (CHF 7'560.69 et CHF 3'240.30 l'année précédente).

La valeur comptable du matériel informatique au 31 décembre 2021 s'élève à CHF 1'426.27 et les amortissements sont de CHF 950.85 (CHF 2'377.12 et CHF 1'584.74 l'année précédente).

2.5 Engagements de ventes et de prestations

Ce montant se compose de dettes envers l'institution de PP de CHF 3'784.75 (l'année précédente CHF 2'997.47), d'AVS de CHF 326.75, en raison de la production, y compris l'envoi des numéros de septembre et décembre de "info" de CHF 8'958.90 ainsi que de trois petites créances diverses.

2.6 Comptes de régularisation passif

Le montant de CHF 2'980.00 comprend des paiements anticipés de la cotisation de membre 2022 ainsi qu'un crédit de frais d'un membre du comité.

2.7 Capital du fonds

Aucun mouvement n'a eu lieu dans le capital du fonds au cours de l'année sous revue.

3. Explications relatives aux postes des comptes d'exploitation

3.1 Produits des collectes de fonds

Par rapport à l'année précédente, en ce qui concerne les dons, on constate une augmentation de CHF 2'850.25 (une diminution de CHF 24'132 l'année précédente). Les subventions obtenues de l'OFAS/OFSP ont diminué de CHF 13'972.93 (contre CHF 41'421 l'année précédente). Il s'agit de paiements d'acomptes, le décompte définitif sera effectué après la période de cotisation 2020-2023. Le montant de l'assurance-invalidité selon l'art. 74 LAI est affecté. La somme attribuée au fonds de l'art. 74 n'était pas encore connue au moment de la clôture de l'exercice.

Les charges liées aux dons, levées de fonds et demandes de subventions s'élevaient pour l'année écoulée à 208 heures, soit 9.44% des ressources temporelles totales respectivement des charges de personnel. Les dépenses se sont élevées à CHF 10'053.30 au cours de l'année sous revue.

3.2 Produits des services

Les produits provenant des cotisations des membres et des prestations de service (réduction de CHF 225.00 et CHF 320.00 par rapport à l'année précédente) sont restées constantes.

3.3 Charges de collecte de fonds

Ce montant comprend l'assistance technique pour l'élaboration du concept de collecte de fonds à hauteur de CHF 6'462.00 ainsi que l'appel aux dons dont les coûts s'élèvent à CHF 3'591.30.

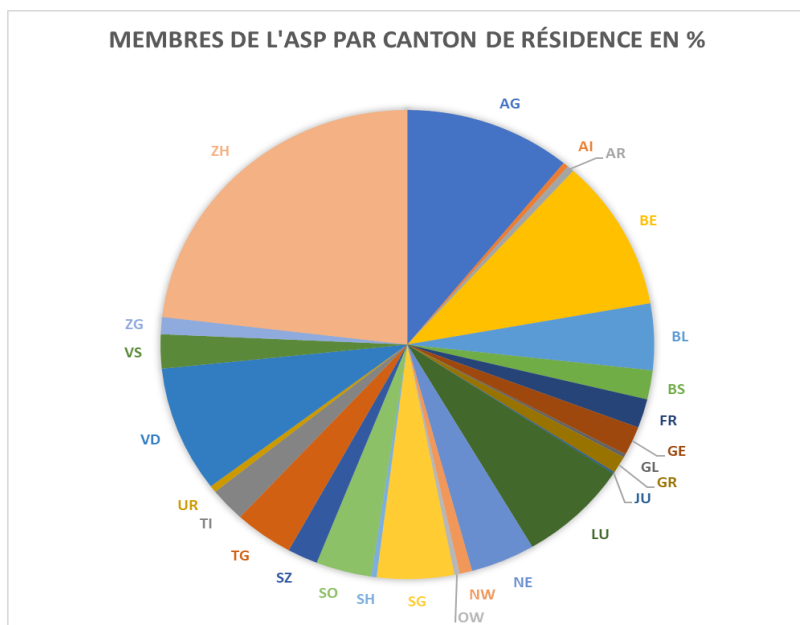
3.4 Résultat financier

L'augmentation du résultat financier s'explique par l'évolution positive du cours des titres (voir 2.1), déduction faite des frais bancaires et postaux.

4. Autres informations

4.1. Statistique des membres

Au 31.12.2021, l'ASP comptait 986 membres au total, dont 899 patients polyarthritiques, 55 donateurs et 32 médecins (contre 998, 900, 57 et 41 l'année précédente). 19 membres sont décédés en 2021 (l'année précédente 18). 44 membres (l'année précédente 80) ont quitté l'association. En 2021, 51 nouveaux membres ont rejoint l'ASP (l'année précédente 34). Cela représente 12 membres de moins au total (64 l'année précédente).



4.2 Équivalents temps plein en moyenne annuelle

Le nombre d'équivalents temps plein ne dépasse pas 10 collaborateurs en moyenne annuelle pour l'année écoulée.

4.3 Engagements conditionnels

À la date du bilan de l'année de référence et de l'année précédente, il n'existe aucun engagement conditionnel.

4.4 Événements importants survenus après la date du bilan

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la date de clôture du bilan qui devraient être publiés dans les comptes annuels.